



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PME

Question écrite n° 21890

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la création d'un livret de croissance entreprise. Des professionnels qui interviennent comme experts financiers auprès des entreprises au service de l'investissement et des investisseurs estiment que la mise en œuvre de ce livret pourrait permettre d'aider au financement des petites et moyennes entreprises. La compétitivité d'une entreprise ne se limite pas au coût de la main d'œuvre employée, ni à la recherche et au développement, mais également aux moyens d'exploitation indispensables à une production plus importante et de meilleure qualité. Ceci exige de se doter des équipements les plus performants, exigence technologique trop souvent contrariée par l'insuffisance des capitaux propres nécessaires pour accéder à leur financement. C'est aujourd'hui un consensus : la croissance économique ne peut venir que des PME-PMI, qui ont la capacité de se développer, principalement sur notre territoire, à la seule condition de disposer des moyens financiers qui leur font défaut. Aussi, il lui demande de répondre aux attentes des professionnels en créant un livret de croissance entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21890

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3235

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)